



## Harcèlement et abandon de domicile

Par **Dechauer Benjamin**, le **13/07/2017** à **10:40**

Bonjour

Mon épouse a quitté le domicile familial avec notre enfant sans officialisation et me harcèle en suivant mes faits et gestes, suit mes déplacements en ayant piraté mon téléphone, demande à la femme de ménage de fouiller dans mon domicile et souhaite "me broyer" d après ses termes...elle pense à tort que j ai eu quelqu un...

Nous sommes séparés , quels sont mes moyens ? Est ce légal de fouiller comme ça quand on est marié ?

Merci

Par **Visiteur**, le **13/07/2017** à **11:42**

Bonjour,

Vous pouvez toujours déposer plainte pour abandon de domicile et harcèlement.